

ÉCHOS DE L'ATELIER

« Comment développer le vivre ensemble et créer du lien avec les habitants ? »

30 novembre 2016 ● Commer

En bref...



Le 30 novembre dernier, une trentaine de participants – en grande majorité des élus ou des bénévoles d'association très impliqués dans le lien social – ont participé à la rencontre « Comment développer le vivre ensemble et créer du lien avec les habitants ? » à Commer.

Lors de cette soirée, **Julien GOUPIL** de l'association Empreintes Citoyennes a voulu replacer la notion de « Bien-vivre » en mettant au cœur de sa définition la citoyenneté. Comme il le souligne, il faut « **encourager le vivre ensemble par la citoyenneté** ». Pour lui, exercer pleinement sa citoyenneté crée systématiquement une situation de « Bien vivre ensemble ». Il rappelle qu'aujourd'hui, les habitants ont besoin de ré-apprendre le rôle de citoyen, un rôle qui doit être totalement adapté à son territoire et à ses enjeux.

Pour illustrer ces propos, trois communes ont témoigné sur des « mises en pratiques » de citoyenneté et de vivre-ensemble.

Mickaël Delahaye, maire de Commer et **Annabelle Fouquet**, présidente de l'association Aides et Initiatives Commeroises,

ont expliqué la démarche mise en place par la commune pour **favoriser le lien social**, au travers d'une dynamique locale animée par la vie associative et les animations.

Denis Geslain, maire de Pré-en-Pail-Saint-Samson et **Anais Pellé** chargée de projet centre bourg du Parc Naturel Régional Normandie Maine, ont présenté comment un projet très concret comme la revitalisation de centre bourg permet d'**impliquer des habitants et de co-construire ensemble**.

Enfin, **Eric Bourge**, maire de la Guierche, première commune sarthoise à organiser sa **Journée citoyenne**, a présenté ce projet qui, sur une journée, fédère toutes les énergies positives des habitants autour des valeurs de civisme, de respect et de partage.

Ces 3 témoignages ont enthousiasmé les participants, qui n'ont pas manqué de questions, notamment sur des notions de responsabilités (assurance), le repérage des « compétences » des habitants et la mobilisation des professionnels... Globalement, **les participants retiendront que pour favoriser l'exercice de la citoyenneté, les élus doivent adopter une posture « d'animateur de projet », mêlant écoute, confiance et reconnaissance !**

Introduction



Après l'accueil des participants par Mickaël Delahaye, Maire de Commer et la présentation du Réseau des collectivités par Thierry Cloteau, président de Synergies, Olga Baleya, animatrice à Synergies, présente le déroulé de la rencontre.

[Diaporama de présentation du Réseau des collectivités](#)

■ *Le vivre ensemble : quelle(s) définition(s), quels enjeux ?*

Encourager le vivre ensemble par la citoyenneté

Julien Goupil, consultant auprès des collectivités dans le cadre de démarche de mise en œuvre d'Agenda 21 a réalisé de nombreuses enquêtes. L'une d'entre elles, menée en 2014, avait révélée que les habitants ne participaient pas aux démarches des communes, notamment sur le développement durable, car ils ont oublié ce qu'est la citoyenneté. Suite à ce constat, Julien Goupil a souhaité **réenchanter la citoyenneté** en créant l'association **Empreintes Citoyennes** afin de renforcer la citoyenneté active et accompagner la responsabilisation des citoyens.

Encourager le vivre ensemble par la citoyenneté



ASSOCIATION EMPREINTES CITOYENNES - 46, route de Paris - 35300 Jucou/Bretirostren - Tel : 03 30 37 81 07
contact@empreintes-citoyennes.fr | www.empreintes-citoyennes.fr

[Diaporama présenté](#)

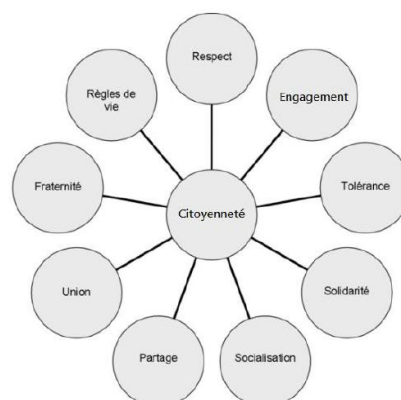
Le vivre ensemble c'est quoi ?

- Une question d'environnement humain
- Une approche sociétale
- Le vivre ensemble s'exprime souvent en ruralité ou en quartier prioritaire.
- L'enjeu du vivre, c'est la citoyenneté !

En résumé, le vivre ensemble c'est **réussir la vie en société**, suite à l'acquisition de compétences sociales et civiques. La **citoyenneté** représente ces compétences sociales, civiles et civiques.

Le vivre ensemble se traduit comment ?

- Par l'**animation sociale** : souvent ce sont uniquement des animations où on est consommateur. Par conséquent il y a une déresponsabilisation des citoyens, un manque de confiance dans les citoyens. L'animation sociale est un moyen ponctuel pour enclencher, dynamiser... mais il ne faut pas s'arrêter à cette étape.
- Par la **citoyenneté active** : c'est l'espace d'opportunité de tous les territoires pour la création du vivre ensemble. Le vivre ensemble n'est pas seulement de l'accompagnement c'est



aussi de la **responsabilisation**. Réinstaurer la citoyenneté au sein du territoire est importante. Un déploiement qui va de la redéfinition de la citoyenneté à la promotion de la citoyenneté. Pour rappel, citoyen signifie « sous le même toit ».

① Quelques chiffres clés sur la citoyenneté (enquête menée en partenariat avec le Comité 21 sur un échantillon représentatif de 247 communes):

75% des collectivités considèrent que la citoyenneté est en crise.

88% des répondants considèrent que la citoyenneté est une responsabilité locale!

59% des répondants considèrent que la citoyenneté relève de spécificité locale. D'une commune à l'autre, la citoyenneté est différente.

Comment les collectivités peuvent encourager la citoyenneté ?

- Affirmer l'intention politique de porter la citoyenneté comme une valeur locale
- Structurer une vie citoyenne sur sa commune
- Responsabiliser les citoyens
- Eduquer
- Encourager les citoyens à se mobiliser pour leur territoire
- Apporter un soutien moral, technique et financière
- Avoir une reconnaissance envers les citoyens engagés
- Proximité et écoute !

« Faisons du citoyen, un citoyen actif ! »

■ **Les témoignages**

Commer : le vivre ensemble par l'action sociale et culturelle

• **Contexte**



Michaël DELAHAYE fait une présentation rapide de la commune. En 2014, l'équipe municipale a été complètement renouvelée avec autant d'élus que d'agents. Le challenge de la parité a été relevé!

L'un des atouts majeurs de la commune est son positionnement entre Mayenne et Laval qui rend la **commune attractive** grâce à ces deux bassins d'emplois. La commune de Commer a donc vu son nombre d'habitants croître au fil des années. Historiquement,

Commer était appelé « le petit Paris » en référence à ses nombreuses activités.

Aujourd'hui, la commune compte 1212 habitants et se structure en deux entités: le bourg principal et la zone de l'autre côté d'un axe routier (2X2 voies). En termes d'activités économiques, il y a beaucoup d'entreprises, de commerces, d'artisanat.

La vie associative à Commer a toujours été riche grâce à des **associations dynamiques**. Malgré cela, le bénévolat se maintient avec difficulté. En effet, il est plus facile de trouver du bénévolat ponctuel que du bénévolat « à l'année ».

- **Démarche, projets**

L'équipe municipale a réalisé un diagnostic (forces, faiblesses, opportunités, menaces) de la commune afin de mettre en œuvre des actions cohérentes. Suite à ce diagnostic **l'enjeu pour la commune était de conserver et renforcer les services** (commerces traditionnels, offres culturelles et sociales...) La question qui s'est posée est « **Que pouvons-nous développer pour améliorer la situation en tenant compte de la présence de Mayenne qui offre beaucoup de services attractifs ?** ». La commune s'engage donc vers des **démarches de co-construction pour des projets « de terrain » avec les associations locales.**

1^{ère} exemple : la construction de sanitaires


Il y avait la nécessité de construire des sanitaires pour le plan d'eau utilisé par les pêcheurs. Les élus ont indiqué qu'il y avait un intérêt pour l'ensemble de la population mais que cela ne nécessite pas une prise en charge à 100% par la commune. La commune propose donc d'acheter les matériaux et les pêcheurs se chargent de la construction. L'intérêt est que le bâtiment est devenu le « bébé » des bénévoles et que ce projet est très respecté (entretien, propreté des lieux...)

2^{ème} exemple : Lutter contre le désert médical

Un logement a été « recyclé » en lieu d'accueil pour des professionnels de santé tenant des « permanences ». La commune a mis le logement en location partagé entre différents professionnels de santé pour permettre un roulement entre les différents corps médicaux.

3^{ème} exemple : Créer une association pour renforcer le lien social, proposer une offre culturelle et soutenir la vie associative

Pour lancer l'association, un budget constitué avec 10% des indemnités du maire a été remis. Adhésion rapide à l'association, avec des personnes qui n'étaient pas investies dans d'autres associations.

 Annabelle FOUQUET, présidente Association Aides et Initiatives Commeroises, créée en 2014, témoigne sur les objectifs de l'association :

- créer du lien social
- développer la culture
- accompagner les habitants dans leur projet.

La première étape a été la création de l'épicerie associative, ouverte en mars 2015, avec pour objectif de proposer des produits de première nécessité pour limiter les déplacements. L'épicerie est tenue, 3 jours par semaine, par des bénévoles. Il y a également un partenariat avec le commerce Huit à Huit.

Cette épicerie est l'occasion pour les habitants de se rencontrer, discuter et se renseigner sur la vie locale.

En dehors de la vente de produits, l'épicerie assure la vente de billetteries et la mise à disposition gratuite de vélos.

Afin de développer la culture, l'association a élargi ces activités en organisant des soirées théâtrales et des concerts (partenariat avec le Don du sang).

« Nous essayons d'innover, de trouver de nouveaux projets pour mobiliser les habitants ! »

Questions et remarques des participants

Comment faites vous pour attirer des bénévoles, rendre les citoyens actifs?

Beaucoup de communication. Chaque évènement fait l'objet d'une communication et d'un appel à contribution. De plus, c'est le bouche à oreille qui fonctionne le mieux.

L'offre est large et tous les publics peuvent s'y retrouver !

Toutes propositions sont prises en considération et sont écoutées. Très souvent, ils évoluent en fonction des envies. Par exemple, nous avons un projet initial de création d'atelier de réparation de vélos. Par la suite, on a créé un service de prêt de vélos.

Pour les travaux, notamment celui du local sanitaire, comment a été géré les risques et le manque de compétences techniques chez les bénévoles ?

Le maire et le président de l'Association ont pris des responsabilités. On a mesuré les risques. L'avantage pour la commune de mobiliser les associations locales est qu'il y a toutes les compétences parmi les bénévoles. Les entreprises étaient présentes pour les tâches délicates comme les branchements électriques. Les bénévoles ont suivi toutes les normes.

Quel est le lien entre l'association et la municipalité ? Quand la municipalité a un projet, est-ce que l'association, la population sont consultées ?

« Le maire fait partie de l'association comme bénévole » La relation entre la commune et l'association est informelle, c'est le maire qui se charge de transmettre les informations. Comme l'indique Michaël Delahaye, « la commune ne peut pas tout faire, parfois des choses sont mieux traitées par les associations »

Est-ce que l'association marche sur les plates-bandes d'autres associations comme le comité des fêtes ?

Non, ça se complète précise Annabelle Fouquet. Il y a notamment la mutualisation de matériel.

Documents sources :



[Diaporama de la commune. Cliquez!](#)

Pré-en-Pail-Saint-Samson : Vivre ensemble un projet de revitalisation de centre-bourg

• Contexte



Denis GESLAIN, maire de Pré-en-Pail-Saint-Samson fait une présentation de la commune. C'est le 1^{er} mandat du maire suite à la création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2016.

Le slogan de la commune « ma ville, ma campagne » correspond bien à la façon dont les habitants « vivent » la fusion des 2 communes et la localisation géographique des deux communes.

L'un des projets de l'équipe municipale était de travailler sur la revitalisation du centre-bourg de Pré-en-Pail car « on a constaté, comme partout ailleurs, qu'on s'étale et que le centre-bourg s'éteint et se vide » La problématique de départ était donc de voir **comment faire venir la population dans le centre bourg et pérenniser les commerces ?** Pré-en-Pail est la dernière commune ayant des commerces de proximité sur la RN12 avant Paris. Il y a donc beaucoup de passage. L'un des 1^{er} choix a été d'éviter la déviation bien que les camions gênent (notamment les convois exceptionnels). Il y a un manque de stationnement. La commune fait partie du bassin de vie d'Alençon et c'est un grand atout.

Anaïs PELLÉ, chargée de mission centre-bourg au Parc Naturel Régional, précise qu'à Pré-en-Pail, le constat fait consensus : de nombreux logements sont vacants, plusieurs locaux d'activités sont vides, la traversée de la route nationale N12 a besoin d'être réaménagée et sécurisée... L'objectif principal des élus municipaux consiste à (re)donner envie aux habitants et aux gens de passage de s'arrêter dans le centre-bourg. Cela nécessite de rendre plus attractifs et accessibles les espaces publics, les commerces, les logements, en prenant en compte les modes de vie actuels et les besoins de chacun, des familles comme des personnes âgées.

En 2014, le Parc naturel régional avait répondu avec les communes de Pré-en-Pail et Sillé-le-Guillaume à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Centres-bourgs », dispositif expérimental piloté par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires. Leur candidature infructueuse ne les a pas arrêtés dans leur élan, c'est ainsi qu'une chargée de mission a été recrutée en juin dernier pour travailler sur cette thématique dans les deux communes et diffuser les « bonnes pratiques » à l'échelle du Parc.

• Démarche, projets

« L'objectif est de proposer des projets transversaux et collaboratifs pour toucher un maximum d'habitants afin que chacun s'y retrouve et faciliter l'appropriation »

Les différents projets qui sont menés :

- L'aménagement de la traversée du centre bourg autour duquel la démarche participative a été concentré
- La coloration de façades avec l'élaboration d'un nuancier participatif. Un travail sur les couleurs a été réalisé avec les enfants de l'école. Une aide financière de 25 % de la commune est attribuée aux habitants et commerçants souhaitant recolorer leur façade.
- La rénovation d'un logement témoin communal avec une recherche d'accessibilité et de performance énergétique... L'objectif est que les habitants puissent suivre les travaux sur un bâtiment ancien et le visiter.
- Un pédibus scolaire

« Ce n'est pas un projet que d'élus, mais une affaire de tous »

Des ateliers participatifs ont été mis en place. Par exemple, les participants ont travaillé sur un exercice de cartographie participative, ciblé sur le réaménagement de la traversée de la N12. Chaque groupe s'est vu attribuer une thématique : stationnement, vitesse et nuisances, déplacements doux ou encore mobilier urbain. **De constats en propositions, chacun a pu dialoguer avec son voisin et réfléchir aux aménagements possibles pour améliorer la fonctionnalité et la convivialité de ces espaces publics.**

Il est important de trouver des prétextes de participation sur des sujets légers, accessibles pour démarrer une démarche. Comme les balades urbaines dans le centre-bourg pour lesquelles les habitants sortent de chez eux pour parler du projet.

🗨️ Questions et remarques des participants

Avez-vous eu des retours négatifs, des réticences face à cette démarche participative ?

« Non pas vraiment » précise Anaïs Pellé. Les personnes intéressées et motivées forment aujourd'hui un noyau dur de la démarche et permettent de relayer les projets auprès des habitants moins impliqués.

« C'est un sujet d'échanges entre les habitants maintenant. Cela leur permet de se rencontrer ! » rajoute Michel Lambert, adjoint en charge du centre-bourg de Pré-en-Pail-Saint-Samson.

Remarque de d'Yves Paillasse : Il est important d'informer et d'expliquer pour avoir une plus grande compréhension des contraintes.

Comment donner goût à l'exercice de participation ?

Julien Goupil : Il faut trouver des subterfuges car le terme de participation fait peur aux habitants. On donne goût à la participation par l'exercice de la participation. En effet, les citoyens sont aujourd'hui en réserve. L'idée est de les attirer sur un sujet qui les intéresse et leur donner la parole. Montrer que la municipalité a besoin de la parole, de l'avis des habitants pour avancer. La balade urbaine est un très bon exemple car elle permet de découvrir Pré-en-Pail différemment. Il faut une identification des convergences pour ensuite les rassembler.

Alain Marsollier rajoute : « il faut donner envie, pour augmenter les chances d'une meilleure appropriation ».

Documents sources :



[Diaporama de la commune. Cliquez!](#)

La Guierche (72) : l'expérience de la journée citoyenne

- **Contexte**

Eric BOURGE, maire de la Guierche nous présente sa commune.

Ce qui caractérise la commune de la Guierche :

- Maintien 7 exploitations agricoles (jeunes)
- 3 traversées
- Collaboration avec les communes voisines

Les enjeux pour la commune de La Guierche sont de :

- Maintenir une desserte TER
- Conforter les commerces et services
- Améliorer le cadre de vie
- Privilégier le vivre ensemble
- Favoriser le déplacement interquartier

La Guierche a ses contraintes notamment avec 4 000 véhicules par jour qui traversent la commune située à un carrefour. Cela nécessite donc des aménagements de sécurisation pour réduire la vitesse

Sur le plan des finances, la commune a une marche de manœuvre limitée avec un budget de fonctionnement/recette de 610 000 euros et des dépenses de 535 000 euros. Une capacité d'autofinancement de 20 000 euros.

- **Démarche, projets**

L'état d'esprit de la municipalité : « la commune ne peut pas tout faire ! Il faut avancer ensemble élu, personnel, citoyens. Il faut co-construire. » Plusieurs constats : société individualiste, société de consommation des services, pessimisme ambiant. La commune s'est posée la question « Nous élus, est-ce qu'on peut faire quelque chose pour faire changer tout ça? Est-ce qu'on peut mettre des choses en place ? »

La journée citoyenne a émergé dans l'esprit de l'équipe municipale en 2014 avec la secrétaire de mairie également. Mais la peur de l'organisation a freiné l'action car comme « tout élu on a peur des échecs » précise Eric Bourge. La commune s'est laissée un temps de réflexion jusqu'en avril 2015, puis a décidé de se lancer suite à la découverte de la mise en œuvre d'une Journée Citoyenne par la commune alsacienne Berrwiller de 1 200 habitants. « Berrwiller nous a aidé à monter cette journée. »

La date a été fixée 15 jours avant le Bric-à-Brac (vide grenier) de la Guierche afin de flécher les objectifs et les actions de la Journée Citoyenne en fonction de cet évènement et attirer des bénévoles.

**« La journée citoyenne c'est quoi ? Un état d'esprit, une journée de travail d'intérêt général.
On passe d'une citoyenneté passive à une citoyenneté active. »**

Cette journée se traduit par :

- la mobilisation d'habitants pour des réalisations concrètes au travers de différents ateliers (en 2015 il y avait 17 ateliers et en 2016, 29 ateliers) sur une journée.
- un bénévolat fléché sur cette journée où chacun a une place à tenir. Les personnes qui n'ont pas l'âme de bricoleur peuvent par exemple participer à l'organisation du repas.
- maître mot : convivialité et bonne humeur !
- « la journée citoyenne n'est politiquement ni de droite ni de gauche, c'est uniquement du bon sens à l'action »

Les participants sont invités à visionner une vidéo de la journée citoyenne de la Guierche avant de découvrir le bilan de cette journée



[Regardez la vidéo en cliquant sur l'image](#)

« La journée citoyenne, c'est faire ensemble pour bien vivre ensemble », ajoute Eric Bourge.
« Concrètement, cela se traduit par de la citoyenneté active : plus de bonjours échangés le dimanche matin, plus de lien entre voisins. On vit dans une société de consommation dans laquelle il y a du pessimisme ambiant. La journée citoyenne n'est sans doute pas le remède miracle, mais ça contribue à *ramener un peu de positivité* », assure Eric Bourge afin de témoigner de ce phénomène qui, chaque jour, prend un peu plus d'ampleur.

Bilan :

- C'est très positif car nous avons réalisé des travaux qu'on n'aurait pas pu faire.
- Très bonne mobilisation des professionnels qui ont pu montrer leur savoir-faire, et avoir une reconnaissance de leur métier et de leur travail. Estimation d'un gain financier de 6000 €. Pour que les efforts apparaissent concrètement, le gain de cette journée est réinvesti dans des investissements concrets (terrain de foot)
- L'essentiel du gain est sur les relations humaines tissées. Pas de discours, des mots échangés lors du café, tout au long de la journée et lors de la photo de clôture
- Entre-aide et solidarité ! Le plaisir d'aider !
- Associer le personnel, les habitants, les élus...
- Cette année il y avait des enfants de 3-6 ans, 6-12 ans
- Journée solidarité pour que les personnes âgées soient accompagnées pour aller voir les ateliers.

👉 **Suite à cette présentation quelques questions et échanges avec les participants.**

Comment est gérée la journée citoyenne ?

La commune assure une responsabilité civile pour les bénévoles avec transmission des noms à l'assureur (MMA).

Il y a une communication en amont à tous les habitants. Un courrier est mis dans toutes les boîtes aux lettres.

La journée est organisée le samedi.

Le matériel est fourni par la commune.

Comment sont choisis les ateliers ?

Il y a une consultation auprès des AG des associations.

Comment être labellisée journée citoyenne ?

Aujourd'hui il y a un projet de création d'une association avec une charte allégée. Il faut laisser de la liberté ! Pour plus d'informations : <http://journeecitoyenne.fr/>

Combien de participants ?

105 personnes la 1^{ère} année, et 140 la 2^{ème} année.

Les agents sont-ils frustrés de voir leur travaux réalisés par des habitants ?

Faire faire le travail aux habitants a permis de se rendre compte du travail des agents.

Qu'en est-il des artisans ?

Ils sont mis en avant ce jour là. Le gain généré permet de réinvestir dans l'investissement local.

Documents ressources mis à disposition par la commune de la Guierche (pour télécharger les documents, cliquez sur le texte ci-dessous):

- [Diaporama de présentation](#)
- [La vidéo de la journée citoyenne](#)
- [Documents techniques](#) pour le montage de la journée citoyenne (invitations, fiches ateliers, panneau de communication, etc.)



■ **Synthèse : Le vivre ensemble, quelle démarche, quels outils ?**

Pour conclure ces témoignages, Julien Goupil propose une rapide synthèse.

La citoyenneté est une contagion bénéfique. Il se base sur :

- La confiance
- L'écoute
- L'animation
- La reconnaissance et la fierté !

En fonction de la maturité du territoire, un processus « vertueux » peut être mis en place :

- 1- L'éducation : qu'est-ce que la citoyenneté ? Chaque territoire présente des spécificités
- 2. La charte de la citoyenneté locale : un contrat entre la ville et le citoyen co-construit
- 3- Mobilisation : identifier les citoyens qui contribuent à cette dynamique : créer une communauté de citoyen actif pour mobiliser les citoyens « inactifs »
- 4. La reconnaissance
- 5. La promotion

Exemple d'outils proposés par l'association :



« Il appartient à chacun de penser à tous ! »

L'atelier se termine par une visite de l'épicerie associative !



Liste des participants

NOM	Prénom	Statut	Collectivité - structure
BEAUDOUIN	Christelle	Elu	COMMER
BOITTIN	Didier	Elu	GRAZAY
BOURGE	Eric	Elu	LA GUIERCHE (72)
BOURGUIN	Guy	Elu	MAYENNE
CHAPON	Amélie	Citoyen	
CHEVREUIL	Cécile	Elu	LE BOURGNEUF LA FORET
CLOTEAU	Thierry	Président	Association Synergies
COURTIN	Magalie	Citoyen	ASSOCIATION PAYASO LOCO
DELAHAYE	Mickaël	Elu	COMMER
DENNETIERE	Gérard	Elu	LAUNAY VILLIERS
DIVAY	Sylviane	Citoyen	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT HAUTE MAYENNE
FAUQUE	Aurélie		Association Synergies
FOUBERT	Marie Madeleine	Elu	CONTEST
FOUBERT	Raymond	Citoyen	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT HAUTE MAYENNE
FOUQUET	Annabelle	Présidente	ASSOCIATION Aides et Initiatives Commeroises
GESLAIN	Denis	Elu	PRE EN PAIL SAINT SAMSON
GOUPIL	Julien	Président	ASSOCIATION EMPREINTES CITOYENNES
HENRY	Evelyne	Elu	LAUNAY VILLIERS
HOUTIN	Patrice	Elu	AZE
LAMBERT	Michel	Elu	PRE-EN-PAIL-SAINT-SAMSON
LANDELLE	Jean-Luc	Elu	CHEMERE LE ROI
LEROYER	Gérard		LASSAY LES CHATEAUX
LETOURNEAU	Thérèse	Elu	LE BOURGNEUF LA FORET
MANCEAU	Alain	Elu	SAINT GEORGES BUTTAVENT
MARSOLLIER	Alain	Elu	ARGENTRE
MARTIN	Céline	Agent	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT HAUTE MAYENNE
MAUNY	Raymond	Elu, citoyen	
MORAND	Hervé	Elu	SAINT HILAIRE DU MAINE
PAILLASSE	Yves	Elu	MAYENNE
PELLE	Anaïs	Agent	PNR NORMANDIE MAINE
PLUMAIL	Thérèse	Citoyen	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT HAUTE MAYENNE
REILLON	Christelle	Elu	AHUILLE
RENARD	Pascal	Citoyen	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
ROBERT	Alexis	Agent	CONSEIL DEPARTEMENTAL 53
TEMPLIER	Jean-Louis	Elu	POMMERIEUX
TIREAU	Bertrand	Elu	LA GUIERCHE (72)

Etaient excusés :

NOM	Prénom	Statut	Collectivité - structure
MERCIER	Pascal	Elu	AZE
LEMARIE	Sandrine	Elu	GRAZAY
RONDEAU	Alain	Elu	JUBLAINS